

Assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée

(Suite de la Page 106)

La protection du cultivateur

Nous nous réjouissons particulièrement de l'augmentation notable du nombre et de l'activité des coopérateurs ainsi que de l'amélioration importante de la qualité des produits laitiers au cours de l'année 1926. Ces succès nous devons à la confiance de plus en plus grande que les cultivateurs témoignent à notre société.

Nous en éprouvons une fierté bien légitime et cela doit nous encourager à continuer notre œuvre avec plus d'ardeur que jamais, pour arriver le plus tôt possible au jour où tous les cultivateurs de notre Province seront parfaitement unis et protégés par la coopération.

Qu'il me soit permis d'ajouter que nous apprécions vivement l'appui des membres du clergé, et que nous comptons sur les autorités ecclésiastiques pour nous aider à assurer le succès complet de notre organisation.

Notre quatrième congrès s'ouvre sous d'heureux auspices.

Remercions la Providence des bénédictions qu'elle répand sur notre œuvre et demandons-lui de continuer à nous être favorable.

Monsieur le président du Conseil exécutif vous renseignera sur les opérations de la Coopérative Fédérée au cours du dernier exercice.

J'espère que vous apporterez, messieurs les sociétaires, toute votre attention à l'étude et à la discussion des rapports qui vous seront soumis, et qu'un seul desir vous anime: *Etre le plus utile possible à votre société dans l'intérêt de toute la classe agricole.*

DÉPARTEMENT DU BEURRE ET DU FROMAGE, (1926)

Sous la direction de M. J.-E. Lussier.

La Coopérative Fédérée a manipulé 106,932 boîtes de beurre cette année. (121,040 en 1925).

60% était du beurre No 1 pasteurisé, (augmentation de 7 1/2% sur l'année précédente).

25% était du beurre No 1 non pasteurisé.

14% était du beurre No 2 non pasteurisé.

1% était du beurre No 3 non pasteurisé.

La Coopérative Fédérée a manipulé 235,746 boîtes de fromage cette année (260,236 en 1925).

82 3/4% était du fromage No 1, (augmentation de 5% sur l'année précédente).

16 1/4% était du fromage No 2.

1% était du fromage No 3.

Pourcentage de classification du beurre

Beurre Pasteurisé: Coopérative.....	90%
Beurre Pasteurisé: Total la Province.....	88.7%
Beurre Pasteurisé: Ontario.....	81.7%
Beurre non pasteurisé: Coopérative.....	
(No 1)	
Toute la Province.....	71.6%
Ontario.....	40.5%

Pourcentage de classification du fromage

Fromage No 1: Coopérative.....	82.75%
Toute la Province.....	77.8%

Au cours de l'année 1926, la température a été défavorable à la production du lait dans certains districts. Le printemps s'est plutôt fait attendre, retardant ainsi les bons pâturages. Il faut aussi noter que l'automne a été pluvieux et un peu plus froid que d'habitude. A cause de cela, la saison de fabrication a été tardive et elle s'est terminée plus tôt que d'habitude. Dans plusieurs districts

il y a eu une diminution sensible de la quantité de lait apportée aux fabriques. L'exportation de la crème a augmenté.

En tenant compte de ces conditions, il faut conclure que les fabriques de beurre et de fromage se sont montrées satisfaites de notre système de vente et que les quantités qu'elles nous ont consignées représentent une proportion plus forte que jamais.

Beurre pasteurisé

On constate une amélioration notable dans le pourcentage de beurre classé No

position des fabricants, un surveillant compétent et dévoué dans la personne de M. Georges Cayer, qui n'a rien négligé pour aider les fabricants. Lorsque la qualité d'un lot de beurre ou de fromage laissait à désirer, ou que le beurre ou le fromage était de qualité secondaire, un rapport éducatif était adressé immédiatement au fabricant, indiquant la cause probable des défauts constatés et les moyens à prendre pour amener l'amélioration. De plus, une série d'articles préparés par M. Cayer a été publiée dans le "Bulletin de la Ferme" au cours de la saison, donnant des conseils très appropriés aux fabricants.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BILAN AU 31 DECEMBRE 1926

ACTIF

Courant:

En caisse et en banque.....	\$ 140,928.56
Débiteurs: Comptes recevables.....	292,758.58
Dépôts et placements.....	2,822.62
Billets recevables.....	295,581.20
Actionnaires: solde de souscriptions.....	7,424.41
Inventaire—marchandises.....	7,182.99
	235,717.15
	\$ 686,834.31

Immobilisé:

Immeubles.....	293,655.53
Ameublement, machines, outillage.....	98,231.73
Automobiles, chevaux, voitures, etc.....	18,803.21
	\$ 410,700.47

Dépenses différées: assurances à courir, papeteries, taxes, etc.....	22,619.84
Enregistrement de marques, etc.....	33,000.00
	\$ 1,153,154.62

PASSIF

Courant:

Créanciers.....	\$ 185,175.62
Emprunts à la banque.....	359,245.51
	\$ 544,421.13

Hypothèque sur immeubles (Entrepôts de Montréal).....	18,000.00
Balance prix de vente (Entrepôts à Québec).....	40,000.00
Emprunts à longs termes.....	83,504.46
	\$ 141,504.46

Réserve générale.....	181,935.82
Capital-actions souscrit.....	254,810.50
Surplus au 31 décembre 1926.....	30,482.71
	\$ 1,153,154.62

Contresigné pour les administrateurs.

(Signé) J.-M. PAQUETTE.

Vérifié et certifié conforme aux livres de la succursale de Montréal et de la Laiterie, ainsi qu'aux bilans des succursales de Québec, Ste-Rosalie, Princeville, Hébertville, Waterloo et St-Félicien. Les inventaires ont été acceptés tels que certifiés par les officiers de la Coopérative.

(Signé) VICTOR PELLETIER, L. A.,

Vérificateur.

Montréal, le 19 janvier 1927.

Chiffre d'affaires pour l'année 1926..... \$9,065,606.87

Valeur actuelle de chacune des actions de \$10.00..... \$ 19.00

Frais d'administration pour l'année 1926: \$3.27 par \$100.

Concours de fabrication

La Coopérative désire avant tout la prospérité de la classe agricole et le développement de l'industrie laitière dans la province de Québec. Au début de la saison, nous avons ouvert un concours à tous nos fabricants expéditeurs de beurre et de fromage. Comme ceux des années précédentes, ce concours avait pour objet de stimuler les fabricants et les encourager à améliorer constamment leur fabrication, en même temps que d'uniformiser autant que possible la

Rapport éducatif

Le rapport éducatif a certainement continué à jouer un grand rôle dans l'amélioration des produits laitiers à la Coopérative, au cours de cette dernière saison. Le ministère de l'Agriculture, qui, comme toujours, ne cherche que l'intérêt des cultivateurs, a mis à la dis-

Une compagnie qui prospère

Le rapport de la Sun Life que nous publions dans une autre page, n'est pas seulement encourageant, il dénote un état de prospérité extraordinaire. Le plus fort montant d'Assurance-Vie qui n'ait jamais été inscrit par une Compagnie canadienne—plus de 265 millions de dollars d'affaires payées—constitue le record que la Sun Life Assurance Company of Canada vient d'établir pour 1926. Ses assurances en cours se chiffrent aujourd'hui à un billion et quart.



M. T.-B. MACAULAY, Président de la Compagnie d'Assurance Sun Life.

L'histoire racontée par la Sun Life est impressionnante. Ses chiffres sont importants et ses augmentations deviennent, chaque année, plus importantes. La puissance de la Compagnie est presque illimitée. Son excédent non réparti s'élève maintenant au delà de \$34,000,000, déduction faite du fonds de contingence de \$11-, 000,000. Ce qui représente, pour l'année écoulée, une augmentation de plus de \$5,000,000 sur l'excédent non réparti et de \$1,000,000 sur le fonds de contingence. La Compagnie conserve par là l'honneur qu'elle a depuis plusieurs années d'être la plus puissante Compagnie de l'Empire britannique faisant l'assurance-vie ordinaire. Elle est une institution financière—le plus gros placier de fonds individuel du Canada—dont les Canadiens ont raison d'être fiers. Son actif accuse pour l'année une augmentation supérieure à \$42-, 000,000, portant l'actif total à près de \$350,000,000. Le progrès remarquable et la puissance énorme que dénote chaque détail du rapport sont sans doute réjouissants, mais probablement qu'aucun item n'apportera autant de satisfaction aux détenteurs de police de la Sun Life que la déclaration annonçant, pour la septième année consécutive, une augmentation dans l'échelle des bénéfices qui leur sont accordés.

Depuis son organisation, la Sun Life a payé la somme de \$257,816,000 tant aux détenteurs de police eux-mêmes qu'aux bénéficiaires pour sinistres, assurance mixtes échues, etc. Pendant l'année qui vient de finir, une somme de près de \$40,000,000 a été payée, dont plus de \$27, 000,000 aux détenteurs de police eux-mêmes. Les bénéfices payés ou répartis, pendant la même période, se sont élevés à \$9,235,526.80.

Le revenu total accusé, pour l'année, un gain de près de \$10,000,000 atteignant par là, pour la même période, le chiffre approximatif de \$79,000,000.

Le taux moyen d'intérêt réalisé, qui était de 6.41 pour cent en 1925, s'est aussi élevé à 6.69 pour 1926.

L'accroissement remarquable de la Compagnie dont le chiffre des Assurances inscrites en 1872 atteignait à peine un million et qui, en 1926, s'élevait à plus de deux cent soixante-cinq millions de dollars d'affaires avec primes payées, est en vérité une merveilleuse histoire de progrès et d'administration perspicace. Le petit tableau ci-dessous expose avec limpidité l'histoire d'une institution canadienne qui est aujourd'hui classée au rang des premières institutions financières.

SUN

FO

ASSU

Une

Nouve

r

Une

Reven

Une

Verse

h

Total

I

Résen

Surp

f

Un

ACT

Un

SU

CO

En vue de l'améli

Ce fléchissement d'être, surtout pour un Il y a sans doute plus doute la principale, c'e de fabricants en accept Pour cacher les mauvai fabricants s'appliquen gras. J'ai devant moi 130 livres de beurre par Pour améliorer cet comme les patrons de c plus près. Se rendre co moyen d'exercer un su plus, de surveiller ces fa les rendements sont u qui se promène par les qualité quoiqu'en dise Personne ne contes

(Suite à la page 118)